

**Vous les aimez...
un peu... beaucoup... à la folie**

**1 MOIS
GRATUIT**

**1 médaille
connecté
offert
PAR ANIMAL**

**10% de remise à vie
sur la cotisation
du 2^{ème} animal**



Prenez soin de leur santé !

Assur O'Poil

L'ASSURANCE SANTÉ CHIENS CHATS



0 805 201 202 Service & appel gratuits

ou au **01 77 94 89 02**

www.assuropoil.fr

QUESTIONS RÉPONSES

À partir de quel âge mon animal peut-il être assuré ?

Assur O'Poil prend en charge votre animal dès 2 mois révolus et jusqu'à 10 ans (moins 1 jour).

Une fois ses droits ouverts, votre animal est couvert à vie.

Les remboursements évoluent-ils avec l'âge de l'animal ?

Non, les remboursements ne diminuent pas avec l'âge de l'animal même après ses 10 ans.

Comment se faire rembourser ?

Il suffit de nous retourner la feuille de soins Assur O'Poil, remplie par votre vétérinaire, accompagnée de votre facture.

Suis-je libre du choix de mon vétérinaire ?

Oui, vous êtes libre du choix de votre vétérinaire.

Ai-je droit à une réduction si j'ai plusieurs animaux ?

Oui, vous bénéficiez de 10% de remise à vie sur la cotisation du 2ème au 4ème animal et de 15% de remise à partir du 5ème animal

Puis-je assurer mon animal si je réside en Belgique ou en Italie ?

Oui, Assur O'Poil assure également les chiens et les chats en Belgique et en Italie.

**GARANTIE ASSISTANCE* prend en charge vos animaux
DANS LE MONDE ENTIER 24H/24 ET 7J/7**

**Assur O'Poil garantie une assistance
à tous les instants de la vie de votre animal.**

ANIMAL PERDU ?

Pas de problème, la **garantie assistance Assur O'Poil prend en charge** vos animaux partout dans le monde. Autrement dit, Assur O'Poil prend en charge la **recherche de l'animal autour de son lieu de perte** : auprès des vétérinaires, de la gendarmerie, de votre mairie et des refuges SPA de la région. Mais aussi, la publication d'une annonce dans la presse locale (maximum 50 € TTC). En cas de décès de l'animal, vous bénéficiez de 3 entretiens téléphoniques pour vous aider psychologiquement.

IMPOSSIBILITÉ DE VOUS OCCUPER DE VOTRE ANIMAL ?

La garantie assistance prend en charge selon les cas : Le transport de l'animal chez un proche en France ou celui d'un proche vers votre domicile (maximum 305 € TTC). En cas de rapatriement ou de décès du bénéficiaire, le proche bénéficie d'un billet de train ou d'avion aller/retour pour le rapatriement de l'animal. Si aucun proche ne peut s'en occuper, la garde de celui-ci est prise en charge (maximum 500 € TTC). Si vous êtes immobilisé chez vous (maximum 15 jours et 15 heures de travail effectif), une aide à domicile s'occupe des courses d'alimentation de votre animal.

MALADIE OU ACCIDENT DE VOTRE ANIMAL À PLUS DE 50KM DE CHEZ VOUS ?

La garantie assistance prend en charge : la recherche de la clinique vétérinaire, le rapatriement de l'animal si nécessaire ainsi que l'hébergement du propriétaire si l'animal doit être soigné sur place (maximum 300 € TTC - 3 nuits). Si le propriétaire est contraint de laisser son animal sur place dans une clinique vétérinaire, son billet aller-retour sera pris en charge afin qu'il puisse le ramener.

A l'étranger exclusivement : prise en charge des frais de consultations vétérinaires jusqu'à 500 € TTC (franchise de 20 €).

TOUTES LES INFOS PRATIQUES 24H/24 ET 7J/7

AU 09 77 40 68 52
WWW.ASSUROPOIL.FR/DOCUMENTS-UTILES

Sur simple appel téléphonique la Garantie Assistance vous communique tous les renseignements pratiques concernant votre animal.

* conditions et modalités exactes dans la convention d'assistance aux chiens et chats n° 000001425



Assur O'Poil 51-55 rue Hoche 94767 Ivry sur seine cedex Tel 01 77 94 89 02 - Fax 01 56 20 59 39
HD Assurances - S.A.S. de courtage d'assurances au capital de 600.000 € - RCS Créteil 395 325 053 - Garantie financière et responsabilité civile professionnelle conformes à la loi - Immatriculation d'intermédiaire assurances 07 002 941 vérifiable auprès de l'ORIAS : 1 rue JulesLefebvre 75311 Paris Cedex 9 (www.oriass.fr) - Soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR : 4 Place de Budapest, 75009 Paris. Les informations recueillies sont destinées à HD Assurances. Conformément à la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez sur simple demande, refuser que vos coordonnées soient transmises à des fins de communication commerciale. Si vous souhaitez exercer ce droit veuillez-vous adresser à : HD Assurances - Délégué à la Protection des Données - 51-55 rue Hoche 94200 Ivry sur Seine Cedex ou contactez notre Délégué à la Protection des Données Personnelles à l'adresse rectification@hdassurances.com.





Vous les aimez... Nous les protégeons !

- ✓ **ADHÉSION DÈS 2 MOIS RÉVOLUS JUSQU'À 10 ANS (MOINS 1 JOUR) POUR UN ANIMAL PROTÉGÉ À VIE**
sans distinction de race, de poids ou de catégorie
- ✓ **PAS DE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ**
- ✓ **ANIMAL COUVERT À VIE**
sans diminution de garanties
- ✓ **PAS DE DÉLAI DE CARENCE POUR L'ACCIDENT**
- ✓ **PAS DE CARENCE POUR LA VACCINATION* ET LA STÉRILISATION****
- ✓ **UN TARIF RÉDUIT À VIE**
dès votre 2ème animal
- ✓ **45 JOURS DE CARENCE POUR LA MALADIE**
- ✓ **JUSQU'À 2500 € REMBOURSÉS PAR AN**
- ✓ **AUCUNE COTISATION NI PRÉLÈVEMENT DURANT LE 1ER MOIS D'ADHÉSION**

LES SOINS REMBOURSÉS

- 🐾 CONSULTATIONS VÉTÉRINAIRES
- 🐾 CHIRURGIE
- 🐾 HOSPITALISATION
- 🐾 ECHOGRAPHIE
- 🐾 RADIOLOGIE
- 🐾 ANALYSE
- 🐾 VACCIN
- 🐾 STÉRILISATION
- 🐾 MÉDICAMENTS PRESCRITS
- 🐾 AMBULANCE
- 🐾 DÉTARTRAGE POUR RAISON MÉDICALE
- 🐾 SCANNER / IRM



5 FORMULES pour une protection adaptée !

| | FORMULES CHIEN & CHAT | | | | | | FORMULE CHAT | | FORMULE CHIEN | |
|--|--------------------------------------|----------|---------------------------------------|----------|---------------------------------------|----------|---------------------------------------|----------|---------------------------------------|----------|
| | PRÉVENTIVE | | INTÉGRALE | | CONFORT | | CHAT + | | CHIEN + | |
| | MALADIE | ACCIDENT | MALADIE | ACCIDENT | MALADIE | ACCIDENT | MALADIE | ACCIDENT | MALADIE | ACCIDENT |
| FRAIS CHIRURGICAUX Examens pré et post opératoire (examens en vue d'une intervention chirurgicale y compris le suivi), frais liés à l'acte opératoire (anesthésie, salle d'opération, ambulance animalière), frais d'hospitalisation | 80% | | 80% | | 100% | | 60% | | 60% | |
| FRAIS MÉDICAUX Visite, consultations, soins, médicaments et transport en ambulance animalière | - | 80% | 80% | | 100% | | 60% | | 60% | |
| FRAIS DE DIAGNOSTIC Analyse, examens de laboratoire, radiologie, échographie | - | | 80% | | 100% | | 60% | | 60% | |
| FRAIS DE STÉRILISATION | - | | 50 € | | 100 € | | 50 € | | 50 € | |
| 1^{ER} VACCIN | 15 ⁽¹⁾ € | | 30 € | | 30 € | | 30 € | | 30 € | |
| 2^{EME} VACCIN | - | | 15 € | | 30 € (plafond annuel max) | | 15 € | | 15 € | |
| FRAIS DE PENSION En cas d'hospitalisation du propriétaire | - | | Jusqu'à 150 € (plafond annuel max) | | Jusqu'à 200 € (plafond annuel max) | | Jusqu'à 150 € (plafond annuel max) | | Jusqu'à 150 € (plafond annuel max) | |
| Garantie Assistance* 🐾 7J/7 ET 24H/24 DANS LE MONDE ENTIER | | | | | | | | | | |
| DÉMARCHES DE RECHERCHE DE VOTRE ANIMAL EN CAS DE PERTE | Jusqu'à 50 € | | Jusqu'à 50 € | | Jusqu'à 50 € | | Jusqu'à 50 € | | Jusqu'à 50 € | |
| PRISE EN CHARGE DE L'HÉBERGEMENT DU PROPRIÉTAIRE SI L'ANIMAL DOIT ÊTRE SOIGNÉ SUR PLACE | Jusqu'à 300 € | | Jusqu'à 300 € | | Jusqu'à 300 € | | Jusqu'à 300 € | | Jusqu'à 300 € | |
| PRISE EN CHARGE DE LA GARDE DE VOTRE ANIMAL EN CAS D'HOSPITALISATION | Jusqu'à 500 € | | Jusqu'à 500 € | | Jusqu'à 500 € | | Jusqu'à 500 € | | Jusqu'à 500 € | |
| PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE CONSULTATIONS VÉTÉRINAIRES À L'ÉTRANGER | Jusqu'à 500 € (franchise de 20 €) | | Jusqu'à 500 € (franchise de 20 €) | | Jusqu'à 500 € (franchise de 20 €) | | Jusqu'à 500 € (franchise de 20 €) | | Jusqu'à 500 € (franchise de 20 €) | |

3 Plafonds de remboursement au choix de 1300 €, 1800 € ou 2500 € par an

* Voir aussi la Notice Convention d'Assistance

(1) Inclus un forfait annuel de 15 € pour toute souscription UNIQUEMENT en formule PRÉVENTIVE au plafond de 1800 € ou 2500 €. Pour les formules PREVENTIVE et INTEGRALE, il est appliqué une franchise de 20% par acte soit : sur 100 % de vos frais, et tenant compte de 20% de franchise, votre remboursement sera, selon la garantie choisie, de 80%. Pour les formules CHAT+ et CHIEN+, il est appliqué une franchise de 40% par acte soit : sur 100% de vos frais, et tenant compte de 40% de franchise, votre remboursement sera, selon la garantie choisie, de 60%. Pour ces 4 formules PREVENTIVE, INTEGRALE, CHAT+ et CHIEN+, dans tous les cas, le reste à votre charge minimum, ne peut être inférieur à 15€ par acte. Pour la formule CONFORT, il est appliqué une franchise de 30€ par acte.

0 805 201 202 Service & appel gratuits

ou au **01 77 94 89 02**

Conditions générales et exemples de remboursements sur www.assuopoil.fr

* forfait annuel inclus dans toutes les formules

** forfait annuel inclus uniquement pour les formules Intégrale, Confort, Chat+ et Chien+